



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revalorisation des personnels infirmiers libéraux

Question écrite n° 29862

Texte de la question

Mme Aude Bono-Vandorme appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation du personnel infirmier libéral. Malgré des conditions d'exercice particulièrement difficiles, ne disposant pas toujours des protections indispensables (certains ont même été victimes de vol de matériel de protection), ils ont néanmoins continué d'assurer les soins auprès de leurs patients. Cette implication admirable et nécessaire n'a pas été sans conséquences. Beaucoup de professionnels souffrent malheureusement d'un stress permanent. Ils font partie intégrante du système de santé et sont bien évidemment indispensables à sa solidité. Leur savoir-faire est précieux et le contexte de la crise sanitaire démontre aujourd'hui tout le courage et tout le professionnalisme dont ils font preuve sans relâche. Elle l'interroge donc sur les mesures qu'il compte prendre pour revaloriser ces personnels infirmiers libéraux.

Données clés

Auteur : [Mme Aude Bono-Vandorme](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29862

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2020](#), page 3635

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)